

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25023407***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 FEV. 2025**GUERINANT WALLON
Greffe**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0810 198 636****Nom**(en entier) : **SDIL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Ernest Solvay 29, 1480 Tubize****Objet de l'acte : Changement de représentant permanent du commissaire et délégation de pouvoirs spéciaux**

Extrait des décisions écrites et unanimes des actionnaires tenant lieu d'assemblée générale annuelle du 24 octobre 2024

1. Les Actionnaires ont pris connaissance du remplacement de Monsieur Luis Laperal, représentant permanent de RSM, par Madame Delphine Delahaut pour le prochain exercice.

2. L'Actionnaire donne mandat à Me Pierre-Axel Chabot, Me Catherine Matton, [...] et/ou tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker dont les bureaux sont situés à 1170 Bruxelles, 178 Chaussée de la Hulpe, chacun agissant seul ou avec pouvoir de subdélégation, pour signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication au Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires I et II), et les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques.

Catherine Matton
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).